

PARIS, ASIEM, TROIS JOURNEES D'ETUDE SUR LES ABUS SEXUELS INTRAFAMILIAUX

Kaléidos est une équipe de psychologues et thérapeutes familiaux qui s'est spécialisée depuis 2001 dans la prise en charge des situations d'abus sexuels intrafamiliaux à Liège en Belgique. A l'occasion de trois journées d'étude, nous vous proposons d'acquérir quelques repères fondamentaux pour appréhender ces situations particulièrement dramatiques où un enfant a été abusé sexuellement par une personne proche.

Ces trois journées se conçoivent ensemble ou séparément.

Première journée : le 18 septembre 2014

L'inceste : pourquoi le drame arrive ?

Par Claude SERON et l'équipe de Kaléidos

Lorsqu'un inceste est dévoilé, l'incrédulité et l'incompréhension sont souvent de mise. Pour dépasser l'horreur et l'effroi qu'inspire cette situation et être en mesure de venir en aide à la famille, il s'agit pour le professionnel d'être porteur d'une connaissance et d'une compréhension des dynamiques incestueuses. Comment un être humain en arrive-t-il à s'en prendre sexuellement à son enfant ? Comment se fait-il que l'entourage n'ait rien remarqué ? Pourquoi l'enfant ne s'est-il pas opposé ? Autant de questions qui feront l'objet d'une présentation lors de cette journée d'étude émaillée de descriptions cliniques et de documents illustratifs.

Programme du matin :

- Représentations à propos des éléments qui contribuent à la transgression du tabou de l'inceste ;
- Comment l'auteur en arrive-t-il à agresser sexuellement d'un enfant ?
- témoignage vidéo filmé d'un auteur qui explique les circonstances de ses « dérapages » ;
- Exposé théorique sur les éléments biographiques de l'auteur et les facteurs contextuels qui favorisent l'effondrement des barrières internes et le passage à l'acte ;
- Exercice sur les distorsions cognitives de l'auteur, à partir des notes d'un entretien.

Programme de l'après-midi :

- La mère : qu'est-ce qui provoque la diminution de ses capacités protectrices ? Qu'est-ce qui affecte sa disponibilité émotionnelle à l'égard de son enfant ?
- Témoignages vidéo filmé d'une mère d'enfants victimes d'inceste.
- Quelles sont les dynamiques qui régissent le fonctionnement du couple parental ?
- Existe-t-il des typologies de familles à transactions incestueuses ?
- L'enfant victime : comment se fait-il prendre dans les filets de l'auteur ? Pourquoi en reste-t-il prisonnier ? Dans quelles conditions peut-il lever le secret ?
- Que peut-on dire de la fratrie ?
- Evaluation de la journée.

Objectifs

Au terme de la journée chaque participant aura pu élargir sa représentation au sujet des facteurs qui interviennent dans l'affaiblissement des mécanismes inhibiteurs de l'inceste. Il aura une vision plus claire du rôle que chacun des membres de la famille est amené à tenir (parfois de manière inconsciente) et de comment l'enfant se retrouve prisonnier dans les filets de son abuseur. Cette compréhension lui permettra d'élaborer un mouvement général d'intervention concret dans ces situations.

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques ;
- Illustrations des propos par des témoignages vidéo-filmés ;
- Présentation de cas cliniques ;
- Exercices en binômes
- Echanges en séance plénière.

Public cible

Professionnels de la relation d'aide et de soin aux enfants en difficulté ou en danger, et à leur famille : éducateurs, psychologues, thérapeutes, travailleurs sociaux, intervenants familiaux, etc.

Formateur

CLAUDE SERON est psychologue, thérapeute familial, formateur, il possède une longue pratique du secteur de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Protection judiciaire de la Jeunesse. En 1996, il a fondé l'association Parole d'Enfants pour venir en aide aux enfants victimes d'abus sexuels et leur famille, et pour sensibiliser les professionnels et le grand public à cette problématique délicate. De 2000 à 2012 il était intervenant psycho-social au service Kaléidos de prise en charge des abus sexuels intrafamiliaux, créé par Parole d'Enfants.

Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages sur la thématique de l'enfance en danger. Entre autres, « Aide ou contrôle ; l'intervention thérapeutique sous contrainte », Ed. De Boeck, 1991, « Don, pardon et réparation. Comment résilier un contrat avec la souffrance », Ed. Fabert, 2007, « Au secours, on veut m'aider ! Venir en aide aux adolescents en révolte, en rupture, en détresse », Ed. Fabert, 2006. Actuellement, il se consacre à la formation et à la supervision des équipes oeuvrant sur le terrain.

Deuxième journée : le 9 octobre 2014

Mieux comprendre ce que vivent les victimes d'abus sexuels

Par Samira BOURHABA et l'équipe de Kaléidos

Que vit un enfant victime d'abus sexuel, enfermé dans le secret, manipulé par un adulte dont il attend affection et protection? Quelles sont les conséquences, à court et à long terme, sur la représentation qu'il a de lui, sur sa sexualité, son rapport au corps, sur sa façon d'être en relation avec les autres,...? Quels sont les symptômes qui doivent attirer l'attention du professionnel ? Comment peut-on alléger les séquelles à court, moyen et long terme des abus subis ? Enfin, quels sont les facteurs et les ressources sur lesquels s'appuyer pour aider la victime à s'en sortir ? Autant de questions qui feront l'objet d'une présentation lors de cette journée d'étude enrichie de descriptions cliniques, de documents illustratifs et d'outils pour la prise en charge.

Programme du matin :

1. Le vécu de l'enfant victimisé
 - L'incompréhension et la confusion
 - Les vécus prévalents : la sexualisation traumatique, l'impuissance, la trahison, la stigmatisation
 - La dissociation
2. Les symptômes comme autant de messages à propos des vécus
 - Le symptôme comme message de ce qui ne peut être dit
 - Liste non exhaustive des symptômes
3. Le courage de briser le silence
 - Pourquoi le silence ?
 - Qu'est-ce qui aide à libérer la parole et à sortir du silence ?
 - La prise de risque pour l'enfant
 - Les conséquences du dévoilement
4. Pour l'enfant devenu adulte : quelles conséquences à long terme?
 - Conséquences individuelles
 - Conséquences relationnelles
 - Conséquences sociales

Programme de l'après-midi

1. Quelle aide pour les victimes ?
 - Les besoins des victimes
 - Les attitudes des professionnels
 - Quelques outils d'intervention avec les enfants
2. Quelle aide pour les survivants adultes ?
 - Interférences passé-présent
 - Lignes directrices pour l'accompagnement

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- reconnaître les symptômes et vécus de l'enfant victime d'abus sexuel par un membre de sa famille ;
- affiner leur compréhension de dynamique spécifique aux abus sexuels intrafamiliaux ;
- identifier les symptômes développés à l'âge adulte et favoriser la compréhension de ces symptômes comme autant de conséquences des abus subis ;
- disposer d'outils et de lignes directrices à donner à leur intervention pour favoriser une prise en charge des vécus spécifiques aux situations d'abus sexuels avec les enfants ;
- disposer d'outils et de lignes directrices à donner à leur intervention pour favoriser une prise en charge des vécus spécifiques aux situations d'abus sexuels avec les adultes victimisés dans leur enfance.

Public cible

Professionnels de la relation d'aide et de soin aux enfants en difficulté ou en danger et aux adultes victimisés dans leur enfance

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques ;
- Illustrations des propos par des témoignages vidéo-filmés ;
- Présentation de cas cliniques ;
- Echanges en séance plénière.

Formatrice

Psychologue, intervenante sociale et directrice du service Kaléidos (service d'accompagnement de mineurs victimes d'abus sexuels et de leurs familles), **SAMIRA BOURHABA** est également thérapeute individuelle et familiale. Dans sa pratique, elle a intégré de nombreux outils analogiques ou stratégiques pour amener ses clients jeunes et moins jeunes à sortir de leur situation problématique et à reprendre pied avec confiance.

Troisième journée : le 23 octobre 2014

La reconstruction du lien auteur-victime après l'inceste est-elle possible ?

Par Yves STEVENS et l'équipe de Kaléidos

En tant qu'intervenants il nous est régulièrement demandé d'organiser, à la demande de l'auteur, du parent non protecteur et/ou de l'enfant lui-même, une reprise de contact entre l'enfant abusé et son parent abuseur. Si cette demande peut choquer le professionnel qui se souvient des faits abusifs, il ne peut pourtant se contenter d'une prise de position idéologique sur ce sujet. Comment réfléchir collectivement à cette décision ? En prenant en compte quels facteurs ? Quels sont les risques d'une reprise de contact ? Quelles difficultés peuvent émerger si l'on refuse des contacts à une victime qui les souhaite ? Quel sens peut-on donner à ces rencontres (ou à l'absence de rencontre)? Quel est le travail à réaliser en amont avec l'auteur pour que cela profite à l'enfant ?

Programme du matin :

1. Introduction
2. Poser un cadre dans une concertation entre professionnels
3. Evaluation des possibilités de la reconstruction du lien :
 - 3.1 Les garants de protection pour l'enfant victime
 - 3.2 Le travail préalable à la rencontre avec la victime

Programme de l'après midi :

- 3.3 Le travail préalable à la rencontre avec l'auteur
4. La mise en place et la gestion de la rencontre médiatisée
5. Quelle suite à donner ? Que faire de ce lien ?
6. Conclusion

Public-cible :

Les professionnels de l'aide à l'enfance, les professionnels de la justice, les professionnels de la santé mentale interpellés et mobilisés par la question de la reconstruction du lien auteur-victime après le dévoilement de l'abus sexuel.

Objectifs :

Au terme de la formation, les participants auront des éléments pour penser les enjeux autour de la question de la reconstruction du lien auteur-victime et des balises concrètes pour évaluer la faisabilité de ce projet et pour identifier les risques encourus. Les participants auront également des balises pour penser la perspective à donner à ces rencontres en intégrant le cadre légal et le cadre protectionnel.

Moyens pédagogiques :

- Exposés théoriques ;
- Illustrations des propos par des témoignages vidéo-filmés ;
- Présentation de cas cliniques ;
- Echanges en séance plénière.

Formateur :

YVES STEVENS est psychologue à Kaléidos, thérapeute familial, formateur, ayant une longue pratique du secteur de l'Aide à la Jeunesse (Liège, Belgique). Il a également été pendant 10 ans psychothérapeute dans une équipe spécialisée dans la prise en charge des auteurs d'infraction à caractère sexuel.

Infos pratiques :

Ces trois journées se conçoivent ensemble ou séparément.

Lieu : ASIEM, 6 Rue Albert de Lapparent à 75007 Paris

Horaire : de 9h30 à 16h00

Coût par journée : inscription individuelle : 75 € (90 CHF) / par convention (formation continue) en France : 125 €

Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- o Ou bien par Internet via notre site www.parole.be ;
- o Ou en utilisant le bulletin ci-dessous ;
- o Ou en nous envoyant ces informations sur papier libre à Parole d'Enfants (Paris ou Liège) ;
- o Ou encore par courrier électronique à info@parole.be.

Parole d'Enfants - info@parole.be

En Belgique > 50, rue des Eburons B-4000 Liège - Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tel 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

Formation choisie :

Lieu et dates :

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° : Ville :

Code postal : Pays : Tél :

e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution :

Rue : N° : Ville :

Code postal : Pays : Tél :

e-mail :

J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (depuis la France, le Luxembourg, la Belgique ...)

Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif (inscription par convention en France)

J'envoie un chèque de€ à l'ordre de "Parole d'Enfants" (depuis la France)

J'effectue un versement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern (depuis la Suisse) – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX

Je désire recevoir une facture établie au nom de à mon adresse privée prof

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

Association Parole d'Enfants

En Belgique > 50, rue des Eburons B-4000 Liège Tél +32 (0)4 223 10 99 - Fax +32 (0)4 223 15 56

En France > 57, rue d'Amsterdam F-75008 Paris - Tél 0800 90 18 97 - Fax 00 32 4 223 15 56

www.parole.be